

## Ville de LAMBALLE-ARMOR

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2022

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze novembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 08 novembre 2022.*

#### **PRESENTS :**

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BURLOT David, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GOUZIN Alain, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUËT Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

#### **ABSENTS :**

- BRIENS Pierrick donne pouvoir à LE BOULANGER René,
- GAUVRIT Thierry donne pouvoir à LEVY Christelle,
- CAURET Camille donne pouvoir à HERCOUËT Philippe,
- LE MAUX Thierry

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Yves MEGRET

#### **Délibération n°2022-112**

Membres en exercice : 35 – Présents : 31 - Absents : 4 – Pouvoirs : 3

<b>AFFAIRES FONCIERES</b> <b>SERVITUDE AU PROFIT D'ENEDIS ET GRDF</b> <b>RUES STEPHANE HESSEL ET FERNAND LABBE (LAMBALLE)</b>
---

Rue Stéphane HESSEL

Le projet immobilier ARMORIQUE HABITAT sis Rue du Pont Cren et Rue Stéphane HESSEL (réalisation de lots individuels et d'un lot social) nécessite l'extension des réseaux sur le domaine communal. Les travaux concernent les parcelles 270ZO327 et 329.

ENEDIS sollicite la constitution d'une servitude liée à ce projet. Les travaux concernent l'établissement de trois canalisations souterraines et leurs accessoires dans une bande de 1 mètre de large sur une longueur de 81 mètres.

GRDF sollicite la constitution d'une servitude liée à ce projet. Les travaux concernent l'établissement d'une canalisation souterraine et ses accessoires sur une longueur de 97 mètres.

Rue Fernand LABBE – ZAC du Liffré

GRDF sollicite la constitution d'une servitude liée à l'aménagement des lots de la ZAC du Liffré. Les travaux concernent l'établissement sur la parcelle AH440 d'une canalisation souterraine et ses accessoires sur une longueur de 11 mètres.

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- CONSENT ces servitudes au profit d'ENEDIS et de GRDF, telles que présentées ci-dessus,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les conventions et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **28 NOV. 2022**

Philippe HERCOUET  
Maire de Lamballe-Armor



*P. Hercouet*

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le **28 NOV. 2022**

De la publication le **28 NOV. 2022**

*Pour le Maire,  
Par délégation,*

Directrice Générale Adjointe des Services  
Anne-Claire GUILLET